L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

7 AOÛT 2026 - N°3919 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

IMMOBILIER

Bureaux à Nantes : le marché résiste

Selon CBRE France, le marché nantais des bureaux reste équilibré au premier semestre 2026, entre demande locative résiliente et investissement encore attentiste.

P.4

PASSAGE DU GOIS

Quand la mer ouvre la route

P.8

KENLEUR TOUR

Une musique bretonne en Loire-Atlantique

P.5

RELIGION

Homos et cathos : l'Église à l'épreuve du réel

P.7

Nantes Métropole : l'été, c'est chantiers !



Rues barrées, sens uniques, chaussées rétrécies : le visage de la ville se redessine chantier après chantier. Un été de travaux qui, pour beaucoup d'habitants, se prolongera bien au-delà du 15 août. P.3

LOIRE-ATLANTIQUE

Un mois de juillet brûlant et usant

Vigilance rouge, incendies à répétition, arbres fragilisés : jusqu'aux portes de Nantes, le feu a laissé une empreinte durable sur l'environnement, les forêts... mais aussi dans les esprits.

P.4



LE CROISIC

L'Assomption, entre ciel et mer

Tous les 15 août, la petite cité du Croisic célèbre Marie. Procession, messe en plein air, fleurs jetées au large en mémoire des péris en mer : le rite se prolonge cette année encore.

P.2



Fête du 15 Août au Croisic Le 15 août, Le Croisic ne fête pas seulement l'Assomption. La cité corsaire y unit la prière, le souvenir des marins disparus et la ferveur populaire dans une tradition que le temps n'a pas entamée.

Sous cette étoile de la mer nommée Marie



La ferveur mariale prend ici tout son sens avec, à chaque fête, une assemblée priante. *Vincent GAUTIER*

Au Croisic, le 15 août ne se réduit pas à une simple date du calendrier liturgique. La fête de l'Assomption, qui commémore la montée au ciel de la Vierge Marie, s'est depuis longtemps confondue avec une grande célébration maritime. À la fin du XIXe siècle déjà, les marins-pêcheurs priaient particulièrement Marie, invoquée comme protectrice des gens de mer. Chaque 15 août, c'est encore à elle que se placent sous la protection les marins, les sauveteurs et l'ensemble des métiers liés à la mer. La fête est aussi un hommage à la mémoire de tous les péris en mer, dont le souvenir demeure au cœur de la célébration.

Un point fort de l'identité locale

Sur le littoral ligérien, Le Croisic a fait de ce rendez-vous un marqueur fort de son identité locale. Avec fidélité cette année encore, ce samedi 15 août 2026, une procession partira de l'église de la petite cité de caractère, paroisse Saint-Yves-de-la-Côte-Sauvage, à 9 h 30, pour rejoindre la place d'Armes où la messe sera célébrée en plein air, en présence notamment des sauveteurs en mer. Après l'office, un cortège nautique prendra le relais afin de jeter des fleurs en mer en mémoire des personnes péries au large. Ce geste, simple mais fortement symbolique, relie la prière à la mer, la liturgie au souvenir et la communauté au destin de ceux qui n'ont pas regagné le port. L'après-midi se prolongera sous des aspects plus festifs avec une vraie dimension populaire et patrimoniale. En effet, à partir de 14 h, un défilé de groupes folkloriques et de musique bretonne et celtique s'élancera du Mont Esprit avant d'animer la place d'Armes tout au long de l'après-midi.

La journée se poursuivra avec un fest-noz à 19 h 30, puis un feu d'artifice à 22 h 45, dans une progression qui mêle recueillement et transmission culturelle. Enfin, à partir de 23 h 15, la journée s'achèvera en musique avec l'orchestre Oasis qui se produira place du 8 Mai. Le programme dit bien l'évolution de cette tradition : la dimension religieuse demeure, mais elle s'ouvre à un public plus large, attaché autant au sens du rite qu'à la vitalité d'un patrimoine vivant.

Au Croisic, l'Assomption conserve ainsi cette force singulière exprimant à la fois la fidélité d'une ville à son histoire maritime, à ses morts en mer et une manière de vivre la foi, la mémoire et la fête. Et c'est sans doute la raison pour laquelle, d'année en année, le 15 Août est devenu l'un des temps forts les plus attendus de l'été.

Vincent GAUTIER



Au Croisic, la foi des marins se vit en plein jour. Tous les ans, Marie y est fidèlement célébrée lors du 15 Août. *Vincent GAUTIER*

L'évangile du dimanche

9 août 2026 – 19e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 14, 22-33

Avant de méditer l'épisode si connu de Jésus marchant sur les eaux, demandons-nous pourquoi l'évangéliste tient à rappeler que le Seigneur *« obligea les disciples à monter dans la barque et à le précéder sur l'autre rive, pendant qu'il renverrait les foules. »* (v. 22) Ces dernières avaient bénéficié de la multiplication des pains et comme toutes les foules, sensible à un seul miracle, elles auraient sans doute proclamé la grandeur du Christ. St Jean le précise : *« À la vue du signe que Jésus avait accompli, les gens disaient : » C'est vraiment lui le Prophète annoncé, celui qui vient dans le monde. « Mais Jésus savait qu'ils allaient venir l'enlever pour faire de lui leur roi ; alors de nouveau il se retira dans la montagne, lui seul. »* (Jn 6, 14-15) Retenons cette attitude pour nous rappeler que la mission que nous nous devons d'accomplir n'est certainement pas une mission de gloire, mais plutôt de courage et de ténacité.

Après cela, Jésus a vécu ce temps de retraite avec son Père avant de rejoindre ses disciples et là, un nouvel acte s'accomplit. Un acte tout aussi pédagogique qui doit nous permettre de mieux comprendre encore l'identité du Christ. Il faut se souvenir que l'eau signifie toujours les puissances du mal et les épisodes ne manquent pas dans l'ancien testament. Par exemple, dans le livre d'Isaïe : *« Éveille-toi, éveille-toi, revêts-toi de force, bras du Seigneur ! Éveille-toi comme aux jours anciens, au temps des générations d'autrefois. N'est-ce pas toi qui taillas en pièces Rahab, qui transperças le Monstre marin ? - N'est-ce pas toi qui desséchas la mer, les eaux du grand Abîme, qui fis des profondeurs de la mer un chemin pour que passent les rachetés ? »* (IIs. 51, 9-10). Or le Seigneur ne peut pas être engouffré dans les ténèbres du mal et de la mort. Au contraire, on pourrait oser dire qu'il la piétine. Dans tous les cas, il marche sur les eaux pour rejoindre ses disciples. Il est vraiment le Dieu des morts et des vivants. Pierre aura peur et n'osera pas s'aventurer et il a besoin du Christ pour que sa foi soit assez forte. Il est comme nous. Aurions-nous osé descendre de la barque sans peur ? Il le fera plus tard pour accueillir le ressuscité : *« Alors, le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : ' C'est le Seigneur ! ' Quand Simon-Pierre entendit que c'était le Seigneur, il passa un vêtement, car il n'avait rien sur lui, et il se jeta à l'eau. »* (Jn 21, 7) Là, il a osé !

Nous nous réclamons de ce Dieu d'amour qui marche sur les eaux parce qu'il ne peut être que vivant. C'est cette eau qui est utilisée pour les baptêmes. Une eau de création et de vie. Voilà aussi ce que nous devons annoncer de nos jours : sortir de nos peurs, de nos angoisses pour dire au monde que la croix est vaincu et que le ressuscité nous ouvre les voies de résurrection et de bonheur. Nietzsche disait que nous n'avions pas des gueules de ressuscités ; *« Oui mais concrètement, on fait comment pour avoir une gueule de ressuscité ? On commence par se réjouir de vivre ici et maintenant car c'est en changeant le regard que nous portons sur la réalité extérieure que nous pouvons commencer à changer nos dispositions intérieures et convertir notre cœur. Et ça, ça se voit ! »*[1]

Gérard CROZAT, diacre

[1] Louis Charles – Aleteia – 10.6.16

Nantes Tramway, réseaux de chaleur, eau potable : le mois d'août ne marque pas la fin des chantiers d'été à Nantes Métropole. Plusieurs interventions engagées en juin ou juillet se poursuivront bien au-delà de la rentrée, imposant patience et détours aux usagers.

En août, la valse des chantiers dans la ville

Le bus-relais qui remplace le tramway entre Commerce et François-Mitterrand restera en place jusqu'au 31 août. Ce détail, presque anodin, résume à lui seul l'ampleur du programme de travaux engagé cet été par Nantes Métropole. Derrière la litanie habituelle des rues barrées et des sens uniques, la collectivité consacre plus de 32,90 M€ TTC au seul entretien de son réseau de transports en commun, et 11 M€ HT aux réseaux de chaleur. Un effort financier et logistique dont une large part continuera de peser sur le quotidien des habitants bien après le 15 août.



Le Quai de la Fosse en travaux jusqu'à la fin août en raison de la rénovation de la Ligne 1 du tramway. *Vincent GAUTIER*

Chantiers prioritaires jusqu'à fin août

La ligne 1 concentre l'attention. Sa plateforme, construite en 1983 et 1984, fait l'objet d'une rénovation exceptionnelle sur 1,2 kilomètre, du 15 juin au 31 août, avec un bus-relais entre les stations Commerce, à Nantes, et François-Mitterrand, à Saint-Herblain. Les futures lignes 6, 7 et 8 avancent elles aussi. À Rezé, le passage à niveau de la rue Maréchal Lattre de Tassigny restera fermé du 3 au 21 août. À Nantes, celui du boulevard Victor-Schoelcher fermera du 14 août à 22 heures au 17 août à 6 heures. Le boulevard de Doulon restera en circulation à sens unique jusqu'au 28 août, tandis que le carrefour formé par le boulevard Général-de-Gaulle, la rue Anatole-de-Monzie et la rue Gaëtan-Rondeau restera partagé entre busway, voitures et vélos sur la même voie jusqu'à la fin du mois. À Bouguenais, le giratoire Bouvre-Bougon connaîtra des travaux de nuit sur la bretelle d'accès du 3 au 7 août, avant de se poursuivre en chaussée rétrécie jusqu'en octobre également.

Le développement des réseaux de chaleur renouvelable, présenté par la Métropole comme un levier de maîtrise tarifaire face aux énergies fossiles, se traduit aussi par plusieurs chantiers qui débordent largement sur le mois d'août. À Nantes, le secteur de la place de la Monnaie restera ainsi en travaux jusqu'en septembre, tandis que le boulevard Guist'hau connaîtra une chaussée rétrécie et une fermeture du sens sortant du 10 au 28 août. La rue du Maréchal-Juin restera concernée jusqu'au 7 août, et la rue de Strasbourg fermera deux semaines durant le mois, dans le cadre plus large des travaux menés rue Gambetta, place Foch et rue Tournefort. À Saint-Herblain, le boulevard du Massacre et la rue de Charente resteront perturbés jusqu'à la fin du mois d'août, la rue du Souvenir Français et le chemin du Vigneau ne retrouvant leur configuration normale qu'en octobre. À Rezé, la rue Camille-Jouis restera fermée en juillet et en août.

Eau et assainissement, des chantiers jusqu'en 2027

Sur les 7.500 kilomètres de réseaux d'eau potable et d'assainissement que compte la Métropole, plusieurs interventions s'étaleront dans le calendrier. À Nantes, la rue du Bêle restera barrée jusqu'au 4 septembre, avec mise en sens unique de la route de Carquefou, tandis que le secteur Gachet ne sera dégagé qu'en novembre. Plus significatif encore, l'avenue de la gare de Saint Joseph verra une fermeture dans les deux sens à partir du 31 août, et ce jusqu'en janvier 2027. Le boulevard de la Liberté restera lui aussi concerné jusqu'à la fin du mois. À Rezé, la rue du Château restera barrée dans les deux sens jusqu'au 28 août, avant de passer en sens unique jusqu'au 4 septembre. À Orvault, le boulevard Claude-Antoine-Peccot restera en chantier jusqu'en décembre. Aux Sorinières, la rue du Bignon et la rue du Moulin-des-Landes seront concernées en juillet comme en août.

D'autres chantiers à surveiller

Plusieurs interventions plus ponctuelles marqueront également le mois d'août. À Nantes, le carrefour Perray et la route de Paris resteront en chaussée rétrécie jusqu'au 10 août, avec une fermeture du boulevard du Professeur-Auvigné du 10 au 21 août, et le giratoire Commandant-Cousteau connaîtra des travaux de marquage entre le 3 et le 5 août. La route de la Chapelle fermera trois jours entre le 3 et le 7 août. À Carquefou, le boulevard Louis-Fouchard restera barré jusqu'au 21 août. À Thouaré-sur-Loire, la rue de Nantes fermera une semaine début août. À La Chapelle-sur-Erdre, l'avenue des Noieries restera en chantier jusqu'à la fin du mois. À Saint-Léger-des-Vignes, la rue de la Minoterie sera fermée du 27 juillet au 15 août. À Vertou enfin, deux chantiers de longue haleine se poursuivront bien au-delà de l'été, la route du Vignoble jusqu'en mai 2027 et la rue du Général de Gaulle jusqu'en novembre 2026. Sur les grands axes, la DIRO annonce des travaux de nuit sur la RN844, entre Basse-Goulaine et Saint-Sébastien-sur-Loire, du 24 août au 16 octobre, avec route barrée.

Limiter les désagréments

Face à cette accumulation de chantiers, la Métropole met en avant plusieurs dispositifs. L'offre découverte Naolib propose un mois gratuit pour tester l'ensemble des services de mobilité. Le parc de vélos en libre-service et en location, fort de 1.230 vélos en libre-service et 3.600 vélos en location longue et moyenne durée, reste disponible en six modèles, du classique au cargo. La tarification solidaire, qui a bénéficié à 70.500 personnes en 2025, dont 32.200 pour la gratuité des transports en commun, demeure en vigueur. Le covoiturage est également soutenu financièrement, jusqu'à 84 euros par mois pour les conducteurs via Naolib covoit', et par les lignes Covoit'ici, qui comptent aujourd'hui 1.900 inscrits. L'autopartage, avec 85 stations et 114 véhicules, et les parkings relais, qui offrent plus de 9.000 places, complètent ce dispositif. Par ailleurs, pour se tenir informé au jour le jour, les usagers peuvent consulter metropole.nantes.fr/travaux, suivre les comptes Facebook et Instagram « Nantes au quotidien », ou composer le numéro vert Info-Circulation, le 0.800.508.568. Pour tout ce qui concerne spécifiquement les transports publics, AlloNaolib reste joignable du lundi au vendredi de 7 heures à 20 heures, et le samedi de 9 h 30 à 17 h 30, au 02.40.444.444.

Cette organisation impressionnante vient rappeler combien, au-delà des dates et des kilomètres de chaussée rétrécie, les chantiers façonnent le visage d'une agglomération en pleine mutation, rue après rue. Reste aux habitants à prendre leur mal en patience, en se consolant d'une évidence : Nantes, comme Rome avant elle, ne s'est pas faite en un jour.

Vincent GAUTIER

Boissière : Nantes Métropole détaille ses mesures de sécurité

À la suite de notre précédent article consacré aux inquiétudes exprimées par des commerçants du quartier de la Boissière, Nantes Métropole apporte des précisions sur les dispositifs prévus en matière de sécurité et d'accompagnement pendant les travaux.

Dans une réponse adressée à notre rédaction, Charlotte Roussel, attachée de presse de Nantes Métropole, détaille les mesures qui accompagneront les travaux d'aménagement du quartier afin de maintenir l'accès aux commerces et de renforcer la sécurité aux abords du site.

À proximité des établissements, *« des cheminements piétons sécurisés seront aménagés afin de garantir l'accessibilité des établissements »*.

La collectivité indique également qu'*« une attention particulière sera portée à la communication de chantier »*, avec la mise en place d'une signalétique précisant que les commerces demeurent ouverts pendant les travaux ainsi que l'information sur le report des places de stationnement.

Nantes Métropole précise par ailleurs qu'*« en amont du démarrage des travaux, un carnet de chantier sera largement diffusé auprès des commerçants et des habitants afin de les informer du déroulement des travaux »*.

Sur la question de la sécurité, la collectivité indique qu'*« un travail étroit est mené avec la Police nationale pour lutter contre les points de deal pouvant exister à proximité des commerces »*, en lien avec la Police municipale *« sur les champs qui la concernent (tranquillité publique, rodéos, etc.) »* ainsi qu'avec les médiateurs de quartier.

Charlotte Roussel apporte également des précisions sur le rôle de ces derniers. *« Les médiateurs d'OPTIMA Médiation sont présents dans les quartiers prioritaires du territoire nantais, dont Nantes Nord, du mardi au samedi de 15 h à 22 h. Ils interviennent sur l'espace public, au sein des espaces partagés, chez les bailleurs et dans les équipements publics. »* Leur mission relève de la médiation sociale de proximité : *« Écoute et orientation, prévention des conflits par la médiation et mise en œuvre d'actions de prévention »*.

Thérèse FLEURY (clp)



Lors de la période estivale, période des travaux, les axes routiers de Nantes changent de statut contraignant les automobilistes à revoir tous leurs itinéraires. *Vincent GAUTIER*

Environnement Au cœur de l'été, le département de la Loire-Atlantique n'a pas été épargné par les incendies provoqués par la sécheresse et les périodes de canicule. Focus sur une séquence météorologique qui laissera des traces, notamment sur les forêts et les arbres.

La canicule et le feu frappent aussi la Loire-Atlantique



À l'est de Nantes, la commune d'Haute-Goulaine a été touchée. Une première pour ce territoire proche des marais. *Vincent GAUTIER*

En Loire-Atlantique, la canicule de juillet 2026 n'a pas seulement vidé les rues et écrasé les après-midi. Elle a aussi placé les arbres et les forêts dans une zone de fragilité nette, au croisement de la sécheresse, du stress hydrique et du risque de feu.

Le début des difficultés sérieuses est apparu le 7 juillet. À cette date, le territoire a été placé en vigilance orange canicule. Trois jours plus tard, le niveau vigilance rouge est amorcé, avec des températures annoncées autour de 39 °C et des nuits pouvant rester à 26 °C. Dans le même temps, la préfecture a signalé un niveau orange pour le risque de feux de forêt et de végétation, avec des restrictions d'accès et d'usage autour des massifs boisés.

La première conséquence d'une canicule est silencieuse : l'arbre ferme ses stomates pour limiter l'évaporation, réduit son activité et entre en économie d'eau. À court terme, ce mécanisme le protège ; à moyen terme, il l'épuise, surtout si la chaleur s'installe et que les sols restent secs. Les épisodes de juin 2026 ont déjà montré, selon les images de l'Inrae[1], combien les forêts françaises avaient résisté sans dépérissement visible immédiat, mais restaient menacées par une sécheresse estivale susceptible de fragiliser certaines espèces. Dans le paysage ligérien, cela se traduit moins par des arbres qui tombent immédiatement que par des signes diffus : feuillage qui jaunit plus tôt, croissance ralentie, branches hautes en retrait, sols plus durs et plus pauvres en humidité. Les effets les plus visibles apparaissent souvent après coup, quand l'arbre, affaibli par la chaleur, devient plus vulnérable aux parasites, aux maladies et aux blessures mécaniques.

Le feu comme révélateur

La canicule agit aussi comme accélérateur du risque incendie. En Loire-Atlantique, les premiers jours de juillet ont déjà donné la mesure du danger : près de 20 hectares ont brûlé lors de trois feux différents le 6 juillet, puis 83 hectares sont partis en fumée à La Plaine-sur-Mer. À Haute-Goulaine, au sud-est dans le vignoble, un autre incendie de 9 hectares a touché à la fois des chaumes et un secteur boisé à deux pas du château classé monument historique. Un événement rarissime d'autant que les flammes se sont propagées tout près de la zone humide des marais de Goulaine.

À l'échelle départementale, les pompiers de Loire-Atlantique avaient déjà effectué 55 interventions pour des feux de forêt et d'espaces naturels depuis le 1er juin 2026. Ces chiffres ne disent pas seulement l'intensité de l'été, ils montrent aussi que les massifs ne sont plus seulement exposés à un aléa ponctuel, mais à une succession d'épisodes. Ces feux locaux sont rares sur le territoire mais, replacés à l'échelle nationale, ils s'inscrivent dans un phénomène d'ampleur. Pour donner une idée, sur les huit premiers jours de juillet 2026, environ 7.800 hectares ont brûlé dans le pays, contre un peu plus de 4.400 sur l'ensemble de juillet 2025. Sur la même période, la France comptait déjà 54 départements en danger élevé ou très élevé sur la Météo des forêts, un niveau présenté comme inédit à cette date. Le département n'est donc clairement pas isolé dans ce coup de chaud fatal aux arbres. Il s'inscrit dans une séquence nationale où la chaleur, la sécheresse et le vent composent un trio redoutable.

Le risque pour les forêts ligériennes n'est pas seulement l'incendie spectaculaire. C'est aussi l'usure lente, celle qui fragilise les peuplements, réduit leur résilience et prépare les dommages de demain. Dans ce cadre, les spécialistes de la forêt rappellent depuis plusieurs années combien les réserves d'eau s'amenuisent et que les événements extrêmes se multiplient. L'observatoire national des forêts insiste, quant à lui, sur cette évolution structurelle : *« ces épisodes de chaleur n'agissent pas seuls, mais aggravent un état de fond déjà tendu par le déficit hydrique et par la répétition des stress climatiques »*.

En Loire-Atlantique, où les boisements sont souvent insérés dans un tissu agricole, périurbain ou littoral, la vulnérabilité est encore accentuée par la proximité des usages humains. Beaucoup de départs de feu restent liés à l'activité humaine, et la préfecture a d'ailleurs multiplié les interdictions temporaires autour des massifs : circulation motorisée, barbecues, lanternes volantes, tirs de loisir. Le message est clair : en période de canicule, le danger ne tient pas seulement à la météo, mais à la rencontre entre chaleur extrême et gestes ordinaires.

Doulon, une nuit sous tension

Cette usure diffuse a trouvé, le 20 juillet, une traduction brutale aux portes mêmes de Nantes. L'incendie qui s'est déclaré le lundi à l'est de la ville a encore marqué la journée du 21, lorsque Nantes s'est réveillée avec le feu toujours actif au nord-est, dans le secteur du chemin du Moulin des Marais, à Doulon. Dans cette zone de friche et d'habitats précaires, les pompiers ont poursuivi toute la nuit les opérations de noyage et de sécurisation, avec 146 soldats du feu et près de 45 engins encore mobilisés à 7 heures du matin, pour contenir les lisières et empêcher tout redémarrage des foyers. Au total, environ 10 hectares ont été ravagés, deux camps ont été entièrement détruits et quelque 200 personnes ont dû être évacuées, dont une soixantaine a passé la nuit dans un gymnase de la ville, hébergée dans l'urgence mais sans blessé grave à déplorer.

Dans la lumière blanche de la canicule, le sinistre a laissé derrière lui une géographie provisoire faite de carcasses de caravanes, de baraques effondrées et de sols noircis, rappelant que ces incendies n'atteignent pas seulement des surfaces en hectares, mais des lieux de vie fragiles où chaque fumée vient redessiner les frontières de la précarité. La forêt ne disparaît pas en un été. Mais elle garde la mémoire des sécheresses, des brûlures et des étés trop longs. Et juillet 2026, en Loire-Atlantique, pourrait bien laisser plus qu'un souvenir de chaleur : une trace durable dans la santé des arbres et dans la manière même de regarder les massifs du département.

Vincent GAUTIER

1 : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



Les campagnes en feu. Les massifs de chênes ont pu, à l'inverse des pins, très inflammables du fait de la présence de résine, contribué à stopper la propagation des flammes. *Vincent GAUTIER*

Art & Spectacle La cinquième édition du Kenleur Tour a pris son départ samedi 4 juillet à Jans. Pendant près de deux mois, le camion-scène de la fédération Kenleur sillonnera les cinq départements bretons pour faire vivre danses, musiques et traditions populaires au plus près des habitants.

Le Kenleur Tour ouvre sa tournée bretonne en Loire-Atlantique

La Bretagne est entrée en tournée. Samedi soir, à Jans, le camion-scène Kermaji a donné le coup d'envoi du Kenleur Tour 2026, un festival itinérant qui parcourra jusqu'au 23 août trente-cinq communes des cinq départements bretons. Un choix symbolique puisque c'est en Loire-Atlantique, à l'invitation du cercle celtique La Pastourelle qui célèbre ses 60 ans, que débute cette nouvelle aventure culturelle.



Le groupe Mirabilla et ses cinq jeunes lycéens témoignent de la vitalité de la culture bretonne. *Thérèse FLEURY (clp)*

Une idée simple : amener la musique aux habitants

Créé en 2021 à la sortie de la crise sanitaire, le Kenleur Tour est né d'une idée simple : aller à la rencontre du public lorsque celui-ci ne pouvait plus se rendre dans les salles de spectacle. *« Nous avons choisi d'amener la musique jusqu'aux habitants. La première édition a rencontré un tel succès que nous avons décidé d'en faire un rendez-vous annuel »*, explique Kevin Guillo, responsable de la tournée.



Kevin Guillo et David Bourdeau, président de la Pastourelle, avant le début de la soirée. *Thérèse FLEURY (clp)*

Un ambassadeur de la culture bretonne

Depuis, le festival est devenu un véritable ambassadeur de la culture bretonne. Plus de 18.000 personnes y participent chaque été. Grâce au camion-scène Kermaji, financé par une campagne de financement participatif, la fédération Kenleur propose aux communes un spectacle clé en main, construit avec les associations locales. L'objectif est double : animer les territoires tout en valorisant les artistes, les cercles celtiques et les bagadoù qui font vivre le patrimoine breton au quotidien. *« Nous défendons une Bretagne à cinq départements. Il était important que cette cinquième édition démarre en Loire-Atlantique »*, souligne Kevin Guillo. Cette année, trois étapes sont programmées dans le département, témoignant de la volonté de Kenleur de faire vivre une culture bretonne ouverte, populaire et accessible à tous.

Faire éclore les nouvelles générations

À Jans, les spectateurs ont ainsi retrouvé l'esprit du Kenleur Tour : un fest-noz, des initiations à la danse, des animations familiales et plusieurs formations musicales, dont le groupe Mirabilla composé de cinq lycéens. Une nouvelle génération qui illustre l'une des ambitions du festival : transmettre un patrimoine vivant en créant des passerelles entre les anciens, les bénévoles et les jeunes artistes.

Au fil de l'été, le Kenleur Tour poursuivra ainsi son voyage de place en place, convaincu que la culture bretonne est encore plus belle lorsqu'elle descend dans la rue, s'invite au cœur des villages… et rassemble toutes les générations.

Thérèse FLEURY (clp)

Programme en détails : www.kenleur.bzh
Contact 06.72.71.35.51

L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier): Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Immobilier de bureaux à Nantes Avec 44.000 m² commercialisés au premier semestre 2026, le marché des bureaux à Nantes affiche une légère progression par rapport à l'an dernier. Si l'activité locative demeure dynamique, l'offre disponible continue de s'étoffer dans un contexte où les investisseurs restent prudents.

Un marché qui résiste

Le marché des bureaux nantais enregistre un premier semestre 2026 relativement stable. Un point de vue établi par les membres du groupe américain de services et d'investissement en immobilier commercial CBRE France, dont le siège social international se trouve à Dallas, au Texas. La plus grande société de services et d'investissement en immobilier commercial au monde vient de publier sa dernière étude sur l'immobilier nantais. Selon ces professionnels, il apparaît que *« Le marché nantais des bureaux reste stable au premier semestre 2026 »*, comme le démontrent les données chiffrées. La demande atteint les 44.000 m², grâce à 101 transactions. Ce chiffre vient témoigner d'un niveau d'activité toujours soutenu malgré un contexte économique qui incite les entreprises à la prudence. Parallèlement, le marché locatif reste bien orienté. Les premiers loyers se maintiennent à 250 €/m²/an, traduisant la bonne tenue des actifs les plus recherchés.



Malgré le manque de visibilité sur l'avenir économique, le marché des bureaux nantais reste stable. Un constat plutôt rassurant. *Vincent GAUTIER*

Parallèlement à ces constats, il a été observé que l'offre continue malgré tout de se renforcer. Pour preuve, le stock immédiatement disponible s'élève à 176.600 m², dont 26 % de surfaces neuves. Cette progression de l'offre porte le taux de vacance à 5,9 %, un niveau qui reste contenu à l'échelle du marché nantais.

En revanche, le marché de l'investissement demeure plus atone. Les volumes engagés atteignent 6 millions d'euros au premier semestre, tandis que le taux de rendement prime s'établit à 6 %. Au terme de ce premier semestre, le marché nantais apparaît ainsi équilibré. Si l'activité locative continue de faire preuve de résilience, le volume des investissements reste modeste dans un environnement où les acteurs demeurent attentistes.

Vincent GAUTIER

télévision Des marais salants de Guérande à la côte sauvage du Croisic, des Chantiers de l'Atlantique aux pêcheries de Saint-Nazaire, les caméras d'Échappées belles ont posé le mois dernier leurs valises sur la Côte d'Amour. Une vitrine nationale qui promet de révéler toute la richesse d'un territoire entre nature, patrimoine et savoir-faire.

La Côte d'Amour à l'affiche d'Échappées belles

Le soleil se lève à peine sur les rochers de la côte sauvage du Croisic lorsque les premiers plans sont mis en boîte. Face à l'océan, Sophie Jovillard échange avec Jean-Marie Pédron, cueilleur d'algues professionnel. Derrière la caméra, le ballet est parfaitement réglé : prises de vue au drone, plans serrés sur les laminaires, micros que l'on ajuste une dernière fois. Pendant plusieurs jours, les équipes de France 5 ont sillonné la Côte d'Amour afin de préparer un nouveau numéro d'*Échappées belles*, dont la diffusion est envisagée au début de l'année 2027. L'émission emmènera les téléspectateurs de Saint-Nazaire jusqu'à Pénestin, en passant par La Baule, Le Croisic, Guérande, Pornichet, Donges ou encore la Brière. Un voyage au long cours à travers les paysages, mais surtout à la rencontre de celles et ceux qui façonnent quotidiennement ce territoire.

« *Ce que nous recherchons dans Échappées belles, ce sont avant tout des rencontres sincères* », confie Sophie Jovillard. « *Les paysages sont magnifiques, mais ce sont les femmes et les hommes qui leur donnent une âme. Ici, sur la Côte d'Amour, nous avons découvert des métiers passionnants, des traditions vivantes et une identité profondément tournée vers la mer* ».

Des femmes et des hommes au cœur du récit

À Guérande, les caméras se sont glissées entre les œillets des marais salants. La paludière Émilie Desmars a ouvert les portes de son univers, rythmé par le vent, le soleil et la patience. « *Être paludière, c'est vivre au rythme de la nature. Chaque récolte est différente. Si cette émission peut permettre de montrer tout le travail qui se cache derrière une poignée de fleur de sel et de donner envie aux visiteurs de découvrir nos marais autrement, ce sera une belle récompense* », imagine-t-elle. Au Croisic, Jean-Marie Pédron, des Jardins de la Mer, a partagé avec l'équipe de tournage sa passion pour les algues alimentaires. Au fil de la promenade sur l'estran, il explique les espèces, leurs usages culinaires et l'équilibre fragile de cet environnement. « *Les algues font partie du patrimoine de notre littoral, mais beaucoup de personnes les connaissent encore mal. Cette émission est une formidable occasion de montrer que la mer nous offre bien plus que des paysages. Derrière chaque récolte, il y a un métier, un savoir-faire et un profond respect de l'écosystème* ».

Tout au long du tournage, les équipes ont également rencontré Éric Guérin, chef étoilé de la Mare aux Oiseaux à Saint-Joachim, Nicolas Guérin, fromager à Donges, Michel Moyon et son équipe de bateliers en Brière, Sarah Le Gouic au Manège des Platanes à La Baule, Félix Fortunier, qui propose des sorties en catamaran à Pornichet, ou encore Rénald Bernard, mytiliculteur à Pénestin.



Tournage in situ de l'émission Echappées belles. *B. MARTIN (clp)*



Avec Jean-Marie Pédron, il était question d'algues alimentaires. *B. MARTIN (clp)*

Une vitrine nationale pour tout un territoire

Une seconde équipe a pour-suivi les prises de vues jusqu'à la mi-juillet en explorant les Chantiers de l'Atlantique, les emblématiques pêcheries de Saint-Nazaire, la base sous-marine, le nouveau parc d'accrobranche, les panoramas du sentier des douaniers (GR34), l'école de charpente marine Skol ar Mor ou encore les villas balnéaires de La Baule. Au-delà des cartes postales, la production promet un regard sensible sur un territoire où l'océan façonne les paysages autant que les destins. Une exposition médiatique dont les retombées touristiques sont attendues avec intérêt par les acteurs locaux, convaincus que plusieurs millions de téléspectateurs découvriront, le temps d'une soirée, une Côte d'Amour authentique, généreuse et profondément attachée à ses savoir-faire.

Baptiste MARTIN (clp)



Rencontre avec la paludière Émilie Desmars. *B. MARTIN (clp)*

Jeux paralympiques Ils s'appellent Thomas Allegret, Jordan Broisin et Anthony Chalençon. Trois hommes réunis par les Jeux paralympiques d'hiver de Milan-Cortina, du 6 au 15 mars 2026, acteurs, chacun à leur manière, de cet événement mondial. Entre performance, résilience et transmission, leurs parcours illustrent la manière dont le handisport peut contribuer à faire évoluer le regard sur le handicap.

Au-delà des médailles

Renaître

La montagne ne fait pas de cadeau. Elle exige de la précision, de la confiance, et une capacité à se réinventer sans cesse. C'est peut-être pour cela qu'elle est devenue, pour ces trois hommes, un terrain de reconstruction autant que de performance.

Jordan Broisin avait 16 ans lorsqu'un accident de moto a bouleversé sa vie, entraînant une amputation. Six mois plus tard, il est déjà de retour sur les skis, porté par l'envie de retrouver liberté et sensations. « *Ne pas bouger tue, bougez-vous* », résume-t-il aujourd'hui, refusant tout renoncement. Sa détermination et le goût de la vitesse le mènent jusqu'aux Jeux paralympiques, où sa première descente reste à ce jour son plus grand souvenir sportif, suivie en direct par sa famille et diffusée sur France 2. Choisi comme porte-drapeau, il y voit une reconnaissance de son parcours autant qu'une fierté de représenter son pays.

Anthony Chalençon, lui, perd la vue à l'âge de 3 ans. Il grandit pourtant au cœur des montagnes, dans une station de ski alpin, où le sport s'impose très tôt comme un espace d'évasion et d'équilibre. Champion du monde de ski nordique dès 2015, il a appris à composer avec le handicap visuel en s'appuyant sur la précision et la confiance envers son guide. Pour le tir à la carabine, un système audio de visée lui permet de « *voir avec les oreilles* ». « *Le sport m'a apporté assurance, autonomie et un réel épanouissement personnel* », souligne-t-il, avant d'ajouter que la performance et la passion ne connaissent pas de barrières. Avec sa femme, il a fondé son entreprise, Team En Or, dont l'objectif est de transmettre en entreprise les valeurs du haut niveau : « *Nous transformons des groupes de collègues en équipes qui cartonnent !* »



L'engagement français en Italie. *SC Thomas Allegret*



La fierté n'a pas de prix. *CPSF*

Transmettre

Thomas Allegret, lui, ne concourt pas mais s'engage tout autant. Manager au sein de l'ANRH, entreprise adaptée où il accompagne au quotidien des collaborateurs en situation de handicap, il est bénévole pour la deuxième fois consécutive sur des Jeux paralympiques, après Paris 2024. À Milan, au sein de l'équipe Event Management du Santa Giulia Stadium, il accueille le public et fluidifie l'accès aux espaces. « *Participer aux Jeux paralympiques, c'est contribuer à porter un message fort sur l'inclusion* », explique-t-il, particulièrement attentif à la question des handicaps invisibles, encore mal compris selon lui. Un engagement qu'il envisage déjà de renouveler, aux Alpes françaises en 2030 ou à Los Angeles en 2028.

Trois trajectoires, un même fil rouge : celui d'une résilience qui transforme chaque épreuve en force, et d'un regard sur le handicap que le sport, patiemment, continue de faire évoluer.

Cette dynamique s'inscrit dans l'héritage de Paris 2024, où France Télévisions avait fait le pari d'un traitement équivalent entre Jeux olympiques et paralympiques. Ce choix s'est confirmé à Milan-Cortina 2026 : plus de sept heures de direct chaque jour ont permis de réunir 28 millions de Français devant les compétitions, soit 11 millions de plus qu'à Pékin en 2022, tandis que la cérémonie d'ouverture attirait trois fois plus de téléspectateurs qu'en Chine.

Cela se confirme également sur le numérique, où l'audience a triplé par rapport à 2022. Un chiffre qu'Anthony Chalençon observe avec satisfaction : pour lui, cette audience grandissante prouve que le regard du public évolue, et que les athlètes paralympiques contribuent à bâtir une société plus ouverte. La preuve que Paris 2024 a laissé un héritage : l'intérêt pour le parasport ne s'est pas essoufflé. Cet héritage se poursuit également localement, au travers des clubs et des acteurs du sport, à l'image du Comité Handisport 44, engagé chaque jour pour faire découvrir le handisport et en élargir l'accès aux personnes en situation de handicap.

Mailys LE MENAGER (clp)

Recension Comment accueillir les personnes homosexuelles dans l'Église catholique ? L'ouvrage *Homos et cathos*, fruit du travail de l'Association Renaissance, propose témoignages et analyses théologiques pour ouvrir un dialogue en vérité sur une question qui reste difficile.

Homos et cathos
L'Église à l'épreuve du réel

« J'ai toujours en mémoire ce coup de téléphone de cette femme qui s'était déplacée au presbytère pour le baptême de son enfant. Elle avait dit à la personne qui l'accueillait : *« Je ne sais pas si M. le Curé pourra baptiser mon enfant ! »* Je la contacte par téléphone cherchant à comprendre ce qu'elle voulait dire. Elle finit par avouer : *« Je vis avec une autre femme. »* Alors je lui demande : *« C'est vous qui êtes la mère ? » – « Oui » – « Donc c'est vous que je dois rencontrer ! »* Elle me répond d'une parole ferme : *« On veut venir toutes les deux ! »* Cette réponse me fait comprendre que je ne connais rien à cette situation. J'avais rencontré des parents qui m'avaient parlé de leur enfant homosexuel, du cheminement vécu pour l'accueillir comme il était. Je suis allé rencontrer ce couple de femmes dans leur maison et j'ai découvert qu'un amour les reliait réellement l'une à l'autre, que l'enfant était accueilli dans leur couple.

Un ouvrage pour comprendre

Quand ce livre, *Homos et cathos*, est paru, j'étais heureux d'avoir en main un ouvrage qui pouvait m'aider à comprendre et à pouvoir échanger en vérité. Car aujourd'hui encore comme le dit le cardinal Jean-Paul Vesco : *« Qu'il est difficile de parler d'homosexualité »*, et il ajoute : *« L'homosexualité est sans pourquoi, et il nous faut admettre cette part de non-savoir sur l'œuvre créatrice de Dieu. »* Ce livre est le fruit du travail de l'Association Renaissance. Elle a été fondée par des parents catholiques pour accompagner les familles d'enfants homosexuels. Le livre les appelle souvent *« homosensibles »*, un mot qui évite d'axer la personne sur la seule dimension sexuelle.

Des témoignages éclairants

Dans ce livre la parole est donnée à des personnes qui découvrent leur homosexualité, qui se sentent différentes. Reconnaître cette différence ne se vit pas sans souffrances, sans dépassement. Des parents ont aussi la parole pour dire tout le cheminement et la conversion vécue quand leur enfant leur annonce son homosexualité.
Ce qui est riche dans ces pages, c'est que la foi au Christ est au cœur du partage de vie des uns et des autres, une foi qui est questionnée mais qui est une grande lumière. Ce que toutes ces personnes disent, ne manque pas d'interroger notre Église qui garde encore dans le Catéchisme officiel des écrits qui sont des paroles blessantes pour elles.

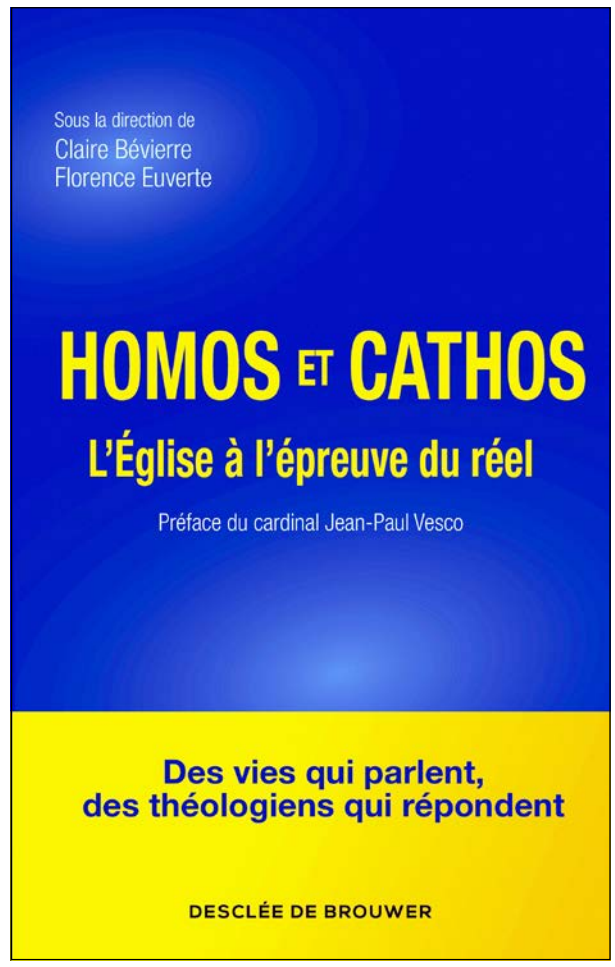
Une relecture théologique

Tous ces témoignages sont relus par une dizaine de théologiens, d'exégètes, de moralistes. À la lumière des Écritures, de la Tradition, ces hommes et femmes nous aident à poser un autre regard sur ces personnes. S'il est quelqu'un qui a joué un grand rôle pour que notre regard change, c'est bien le pape François, un pape qui invite avec force l'Église à ouvrir ses portes à ces hommes et femmes qui ont la même dignité baptismale.
Ce livre n'évite pas la question des enfants. Il donne le témoignage du bonheur des parents et grands-parents qui ont accueilli ces enfants nés de la procréation médicale assistée (PMA) et aussi de la gestation pour autrui (GPA). Je peux moi-même en témoigner. Ces moyens interrogent. L'éclairage du moraliste est bienvenu.

Vers une Église pacifiée

Le texte du Vatican *Fiducia supplicans*, publié en 2023, a posé la question de la bénédiction de ces couples. L'accueil de ce texte a été mitigé, parfois même rejeté. Mais il invite à continuer la réflexion car comment peut-on dire que ces couples homosexuels n'ont pas leur place dans l'Église ? Le Christ lui-même a fait sauter bien des barrières qui empêchaient la rencontre de l'autre différent. D'ailleurs plusieurs témoignages dans ce livre rapportent que dans leur diocèse, des commissions ont été mises en place pour réfléchir aux questions qui touchent à l'homosexualité.
Toutes les questions posées n'ont pas forcément de réponses absolument claires, mais ce livre permet de donner une base pour permettre des échanges en vérité dans notre Église. Un livre à lire : *« Il esquisse les contours d'une Église pacifiée qui, pour annoncer la Bonne Nouvelle dans le monde d'aujourd'hui, s'enrichit de la diversité de ses enfants. »*

Alphonse LIMOUSIN



Homos et cathos - L'Église à l'épreuve du réel, ouvrage sous la direction de Claire Bévierre et Florence Euverte, Éditions Desclée de Brouwer, 384 pages, 20,90 €

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur echo-ouest.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **L'Écho de l'Ouest** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
L'Écho de l'Ouest - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Tourisme Pendant quelques heures, la mer s'efface et laisse apparaître l'une des routes les plus fascinantes de France. Entre pêche à pied, traversées à vélo et simples promenades, le Passage du Gois attire chaque jour des centaines de visiteurs venus vivre une expérience aussi spectaculaire qu'éphémère.

Le Gois : quand la mer ouvre la route



Lydia et sa famille traversent le passage du Gois. *B. MARTIN (clp)*

Le soleil commence à réchauffer les vasières lorsque les premiers véhicules s'engagent sur le Passage du Gois. De chaque côté de la chaussée, l'océan s'est retiré sur plusieurs centaines de mètres, laissant derrière lui une immense mosaïque de sable humide, de flaques miroitantes et de bancs d'algues. Dans l'air flotte une odeur d'iode, mêlée à celle des coquillages fraîchement découverts par la marée. À mesure que les heures passent, la route submersible reliant Beauvoir-sur-Mer à Barbâtre se transforme en une étonnante fourmilière. Les coffres s'ouvrent. Les bottes remplacent les sandales. Seaux colorés, griffes, râteaux et épuisettes passent de main en main. Les conversations se croisent avec les cris des mouettes et le clapotis des dernières flaques d'eau. Ici, chacun semble avoir rendez-vous avec la mer. Sur l'estran, des familles avancent lentement, les yeux rivés sur le sable. Plus loin, des groupes d'amis s'éparpillent méthodiquement à la recherche de palourdes et de coques. Quelques enfants poussent des exclamations de joie au moindre coquillage découvert.

Au milieu de cette agitation, Jean-Marie avance d'un pas tranquille. Son geste est précis, presque mécanique. Depuis une trentaine d'années, il vient régulièrement pratiquer la pêche à pied sur le Gois. « *Ici, on apprend à lire la mer. Les bons endroits changent selon les marées, le vent ou les saisons. Il faut être patient* », explique le pêcheur, en soulevant délicatement le sable avec son râteau.

Le panier commence déjà à se remplir.

« *Quand les conditions sont bonnes, je repars avec mes trois kilos de palourdes ou de coques. Mais ce qui me fait revenir, ce n'est pas seulement la pêche. C'est l'ambiance. On retrouve toujours les mêmes visages, on échange des conseils, parfois on pêche chacun de son côté avant de partager un café. Le Gois, c'est un lieu où le temps ralentit.* » Autour de lui, les habitués connaissent parfaitement les horaires des marées. Un coup d'œil vers la mer suffit pour mesurer le temps qu'il reste avant que l'eau ne reprenne possession des lieux.

Un peu plus loin, les cyclistes défilent en file indienne. Certains s'arrêtent tous les cent mètres pour photographier cet immense paysage marin où l'horizon semble ne jamais finir. D'autres préfèrent savourer le silence, seulement troublé par le bruit des pneus sur le bitume encore humide. Venue des Deux-Sèvres, Lydia n'aurait manqué cette traversée pour rien au monde. Avec son mari Pascal et leurs deux enfants, âgés de 8 et 13 ans, elle effectue un séjour itinérant à vélo sur la côte vendéenne. « *Nous avions repéré le Passage du Gois avant de partir. Pour les enfants, c'était presque le moment qu'ils attendaient le plus des vacances* », raconte-t-elle en observant les deux jeunes cyclistes prendre quelques mètres d'avance. Le plus jeune s'arrête régulièrement pour ramasser un coquillage. Sa sœur, elle, photographie les refuges de secours dressés au-dessus de la chaussée. « *Rouler ici est une sensation incroyable. On a vraiment l'impression d'être au milieu de la mer. Les paysages changent sans arrêt avec la lumière. C'est à la fois paisible et impressionnant. Les enfants s'en souviendront longtemps.* » Tout autour, les appareils photo crépitent. Des motards ralentissent pour admirer le panorama. Des camping-cars stationnent quelques instants avant de rejoindre Noirmoutier. Beaucoup découvrent le site pour la première fois, d'autres y reviennent chaque été comme un rituel incontournable.

Une beauté qui impose le respect

Mais derrière la carte postale, le Passage du Gois rappelle sans cesse que la nature reste maîtresse des lieux. Sur les panneaux lumineux, les horaires des marées attirent les regards. Les refuges de sécurité, perchés plusieurs mètres au-dessus de la chaussée, témoignent de la rapidité avec laquelle la mer peut recouvrir la route. En quelques dizaines de minutes seulement, le bitume disparaît sous plusieurs mètres d'eau. Les habitués le répètent volontiers aux visiteurs : ici, il ne faut jamais attendre la dernière minute pour repartir, ni pour la traversée, ni pour la pêche à pied. C'est peut-être cette fragilité qui nourrit la fascination. Chaque marée basse offre une fenêtre unique de quelques heures avant que l'océan n'efface toute trace du passage des hommes. Et lorsque les premières vagues viennent lécher l'asphalte, chacun remballe son matériel, jette un dernier regard vers l'immense baie et s'éloigne. Jusqu'à la prochaine marée, où le Gois renaîtra une nouvelle fois des flots, fidèle à sa réputation de trésor naturel aussi spectaculaire qu'éphémère.

Baptiste MARTIN (clp)



3 kg de coquillages de taille réglementaire, à respecter pour tous. *B. MARTIN (clp)*



À chaque marée basse, le rituel se renouvelle. *B. MARTIN (clp)*

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**355**

AVOXA SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

SAHEPAMI

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 23 rue de la Prière - 44100 Nantes
507 803 757 RCS de Nantes

Aux termes du jugement du tribunal judiciaire de Nantes en date du 20/11/2025, il a été :
- donné quitus de la gestion du liquidateur, M. COCHET Ernest, demeurant 13, Rue du Sous Bois 35140 Saint-Ouen-des-Alleux pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat,
- prononcé et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nantes.
Radiation au RCS de Nantes

CONSTITUTIONS

A2621**685**

oratio avocats RÉSEAU BAKER TILLY

ORATIO Avocats
5, rue Papiau de la Verrie
49000 ANGERS

EDCAMPUS

Société par actions simplifiée
au capital de 413 000 euros
Siège social : 3 Rue du Devon - 44240 LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE
En cours d'immatriculation au R.C.S. de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EDCAMPUS
Siège : 3 Rue du Devon - 44240 LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 413 000 euros
Objet : L'acquisition, la prise à bail, l'administration, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis. La location de biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou touristique, meublée ou non meublée. La gestion locative pour son propre compte ou pour le compte de tiers. La réalisation de toutes opérations de promotion, rénovation, réhabilitation, aménagement ou construction immobilière, directement ou par sous-traitance. L'achat, la vente, l'échange de tous biens et droits immobiliers. La prise de participation dans toutes sociétés ou groupements ayant un objet similaire ou connexe. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : La Société CL Invest, Société à Responsabilité Limitée au capital de 400 000 euros, siège social est situé : 3 Rue du Devon - 44240 LA-CHAPELLE-SUR-ERDRE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n°841 153 463 RCS NANTES, représentée par Monsieur Charles LARGEMENT.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
Le Président

A2620**699**

PSM EVAIN

7 Rue du Gué Haut
44420 PIRIAC SUR MER

PSM EVAIN
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 7 Rue du Gué Haut
44420 PIRIAC SUR MER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21/07/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : PSM EVAIN
Siège social : 7 Rue du Gué Haut, 44420 PIRIAC SUR MER

Objet social : - l'achat, la vente, la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location,
- l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt, la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ainsi que l'apport de toute garantie aux engagements financiers des associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social,

Durée de la Société : 99 ans

Gérance : Mr Arthur EVAIN, demeurant 48 Route de Kerdrien, 44420 PIRIAC SUR MER, Mme Sophie LOUËRAT, ayant pour nom d'usage EVAIN, demeurant 48 Route de Kerdrien, 44420 PIRIAC SUR MER et Mr Thierry EVAIN, demeurant 48 Route de Kerdrien, 44420 PIRIAC SUR MER

Clauses relatives aux cessions de parts :
-agrément requis dans tous les cas
-agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST NAZAIRE.

Pour avis
La Gérance

A2621**941**

VENTURY AVOCATS EY

Suivant acte SSP, en date du 29/07/2026, à CORDEMAIS a été constituée la société suivante : Forme : SAS Dénomination: TerraNeon, Siège: 144 COWORK, 144 rue Paul Bellamy CS 12417 44024 NANTES CEDEX 1. Objet : L'édition, le développement, la commercialisation, l'exploitation et la maintenance de logiciels, applications et solutions numériques, par tous moyens ; toutes prestations d'accompagnement, de conseil, d'audit, d'expertise, d'assistance opérationnelle ou stratégique, notamment en matière de transformation digitale, systèmes d'information, organisation, gestion, communication, marketing ou innovation ; plus généralement, toutes opérations, affaires ou entreprises financières, commerciales, industrielles ou immobilières, généralement quelconques et plus particulièrement celles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus relaté ou à tout autre objet similaire ou connexe susceptible de faciliter, favoriser ou développer son industrie, son commerce, ses prestations de service.. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Rcs de NANTES. Capital : 30000.00 €. Président : KANT Jean-Daniel, 26 Le Châtillon 44360 Cordemais, Admission aux assemblées : Les associés peuvent se faire représenter par un mandataire associé ou non. Chaque action donne droit à une voix. Cession et transmission des actions : Toute transmission d'actions au profit d'un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de la décision collective des associés.

A2622**105**

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par procédé électronique le 30 juillet 2026, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : - dénomination sociale : **NOUS PLUS** - siège social : 53, La Porcherais Casso 44160 PONTCHÂTEAU - capital social : 1 000 euros. - objet social : la gestion, la location et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ainsi que l'apport de toutes garanties, notamment hypothécaires, liées aux engagements financiers des associés destinés à permettre la réalisation de l'objet social. - durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE (44) - cogérance : Madame Elodie MORICET et Monsieur Gaëtan MORICET demeurant ensemble 53, La Porcherais Casso - 44160 PONTCHÂTEAU sont nommés pour une durée indéterminée, - cessions de parts : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

A2622**157**

APROJURIS CONSEILS

Aux termes d'un acte électronique en date du 2 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - dénomination sociale : **ALMA** - forme : société civile immobilière - siège social : 6 rue des Nénuphars - 44350 GUÉRANDE - capital social : 1 000 euros. - objet social : l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la gestion, la location, la cession et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers meublés ou non meublés dont la société est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, ou en crédit-bail, l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toutes garanties aux engagements financiers des associés destinés à permettre la réalisation de l'objet social. - durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE (44) - gérance : Monsieur Vincent MICHEL, demeurant à GUÉRANDE (44350) 6 rue des Nénuphars, nommé pour une durée indéterminée, - cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toute cession de parts à des conjoints, ascendants, descendants ou tiers est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

FONDS DE COMMERCE

A2621**757**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Aux termes d'un acte numérique en date du 15 juillet 2026, enregistré au SPFE de ST NAZAIRE, le 20 juillet 2026 sous la mention Dossier 2026 00026277 Référence 4404P04 2026 A 01026.
La société **PAINBAR**, Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, ayant son siège social sis 5 place de la République - 44200 NANTES, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 893 034 025,
a cédé le fonds artisanal et commercial de «BOULANGERIE, SANDWICHERIE, RESTAURATION SUR PLACE ET A EMPORTER, BAR (LICENCE IV), DEGUSTATION DE VINS ET TOUTES ACTIVITES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES VIVANTS», situé et exploité, sous l'enseigne et le nom commercial «PAINBAR», 5 place de la République, 44000 NANTES,
au profit de la société **PIED DE VIGNE**, société par actions simplifiée au capital social de 1 798,60 euros, dont le siège social est situé 19, rue de la Verrerie - 44100 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 883 538 134,
moyennant un prix principal de 150 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 109 930 € et aux éléments corporels pour 40 070 €, avec entrée en jouissance au 15 juillet 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire ou par LRAR, au Cabinet APROJURIS CONSEILS sis 15 bd Marcel Paul - Parc de l'Angevinière - 44800 ST HERBLAIN, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

DIVERS

A2622**102**

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Echo de l'Ouest du 24/07/2026 concernant **district aventure**. Il fallait lire :
La société TOUS EN SAUT SARL est Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 949 532 667 ;
La société TOUS EN SAUT SARL a cédé un fonds de commerce de location et exploitation de jeux gonflables en extérieur et intérieur, exploité 6 le Halliou - 44 130 BOUVRON ;
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Me Christophe GUEGUEN, Avocat au Barreau de Nantes, domicilié 1 rue du chapeau rouge 44000 Nantes

A2622**353**

AVOXA SOCIÉTÉS D'AVOCATS

AARPI AVOXA RENNES
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

Rectificatif à l'annonce parue dans L'ECHO DE L'OUEST du 27 octobre 2023, concernant la société **SAHEPAMI**, RCS NANTES 507 803 757, il fallait lire «il a été prononcé la dissolution anticipée de la société à compter du 03.06.2020» au lieu de «03.06.2023».

MODIFICATIONS

A2622**206**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société CMLC

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 25 000 euros
Siège social : 105 allée de la Galerne
44420 MESQUER
RCS SAINT NAZAIRE : 793 475 146

Aux termes des décisions de l'associé unique du 19 juin 2026, il a été décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : La détention et la gestion, sous toutes formes, d'un portefeuille de valeurs mobilières et de tous instruments financiers, et plus généralement de tous titres de créance ; la gestion de la trésorerie disponible de la Société, notamment par la mise en place de placements financiers de trésorerie ; la prise de participations dans toutes sociétés civiles de placement immobilier, et la gestion de ces participations ainsi que leur cession ; l'acquisition, la gestion, la location, la cession et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers dont elle est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location, ou en crédit-bail ; l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt, ainsi que l'apport de toutes garanties sur des biens appartenant à la société liées aux engagements financiers des associés destinés à permettre la réalisation de l'objet social.
L'article 2 des statuts est modifié en conséquence.

A2621**638**

STRATÉGIE DROIT ENTREPRISE
Mariel GARNIER | AVOCAT
2, rue Régnier 44000 Nantes

Par décision en date du 26 juin 2025, l'associée unique de la société «BHD-ENVIRONNEMENT», SAS au capital de 60.000 € ZI de la Sangle 44390 NORT-SUR-ERDRE (439 874 363 RCS NANTES) a nommé la société «BECOUZE» 1, rue de Buffon 49100 ANGERS (323 470 427 RCS ANGERS) en qualité de Commissaire aux comptes en remplacement de la société «CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES» dont le mandat est arrivé à échéance.

Pour avis.

A2622**067**

UPTÉACONSEIL

EARL PATRICK GIRARD

Exploitation agricole à
responsabilité limitée
au capital de 200 100 euros
Siège social : 17 La Rebourgère
44690 MAISDON-SUR-SEVRE
RCS NANTES 419 449 103

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE en date du 16/07/2026 a constaté : le retrait et la démission des fonctions de gérant de Monsieur GIRARD Patrick, l'entrée de la SAS VINS GIRARD en qualité d'associée, le changement de dénomination et la transformation de l'EARL en SCEA, à effet rétroactif du 15 juillet 2026.
En conséquence, les nouveaux statuts ont été adoptés comme suit :
Forme : SCEA
Dénomination : **PATRICK GIRARD**
Siège social : 17 La Rebourgère 44690 MAISDON-SUR-SEVRE
Objet : activités réputées agricoles
Capital social : 200 100 €
Durée : 99 ans
Gérant : Monsieur GIRARD Guillaume demeurant «2 la Rebourgère» 44690 MAISDON-SUR-SEVRE
La transformation sera notifiée au RCS de NANTES.

Pour insertion, la gérance.

A2621**634**

STRATÉGIE DROIT ENTREPRISE
Mariel GARNIER | AVOCAT
2, rue Régnier 44000 Nantes

Par décision en date du 22 juin 2026, l'associée unique de la société «TEXI-POOL», SAS au capital de 67.000 € - rue de l'Océan 44390 NORT-SUR-ERDRE (502 939 432 RCS NANTES) a nommé la société «BECOUZE» 1, rue de Buffon 49100 ANGERS (323 470 427 RCS ANGERS) en qualité de Commissaire aux comptes en remplacement de la société «CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES» dont le mandat est arrivé à échéance.

Pour avis.

A2622**199**

APROJURIS CONSEILS

Société LES DEMEURES SALINES

EURL au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 Avenue de la Brière
44350 GUÉRANDE
RCS SAINT NAZAIRE : 851 186 403

Aux termes d'un procès-verbal de l'associée unique en date du 19 juin 2026, il a été décidé, à compter du même jour :
- d'étendre l'objet social de la société aux activités de conseils et de prestations de services aux entreprises et aux particuliers et l'exercice de tout mandat social ;
- de transférer le siège de la société au 12 Avenue Louise Michel - 44400 REZÉ ;
- de modifier la dénomination sociale de la société en : Marguerite Horizon.

Les article 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérante de la société est Madame Margaux LEBLANC, demeurant à REZÉ (44) 2 Impasse Julien Marchais.
Radiation au RCS de SAINT NAZAIRE et ré immatriculation au RCS de NANTES

A2622**194**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE LAENNEC

Société civile de moyens
au capital de 1 750 euros
Siège social : 2 bis allée des Lilas
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT NAZAIRE : 813 923 026

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2026, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 100 € pour le ramener de 1 750 € à 1 650 € par le rachat par la société et l'annulation immédiate des 10 parts sociales et ce, avec effet au 31 mars 2026.
Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

A2620**736**

TECH DIAM

4 RUE RENE REAUMUR
44600 SAINT NAZAIRE

TECH DIAM
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 2 RUE GUSTAVE EIFFEL ZONE DE BRAIS
44600 SAINT-NAZAIRE
831 333 455 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 01 juin 2026, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social 2 Rue Gustave EIFFEL, Zone de Brais, 44600 SAINT-NAZAIRE au 4 Rue René Réaumur 44600 ST NAZAIRE à compter du 1er Juin 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts comme suit :

Ancienne mention : 2 Rue Gustave EIFFEL, Zone de Brais, 44600 SAINT-NAZAIRE
Nouvelle mention : 4 Rue René Réaumur 44600 ST NAZAIRE

POUR AVIS
La Présidente

A2622**197**

APROJURIS CONSEILS

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SOCIETE UNION DES PS DE PLESSE

SISA à capital variable
Siège social : 1, Espace des 3 Lieux
44630 PLESSE
RCS SAINT NAZAIRE : 981 574 882

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 26 mai 2026, il a été décidé de transférer le siège social à PLESSE (44630) 9, rue de Ronde, avec effet au 1er juin 2026.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

A2622**173**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

SISAG

SISA à capital variable
Siège social : Impasse des Asphodèles
44350 GUERANDE
RCS SAINT-NAZAIRE : 840 335 152

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 18 juin 2026 il a été pris acte de la nomination de Madame Marie LINCY demeurant à SAINT ANDRE DES EAUX (44117) 41 La Grée de Trévecart en qualité de cogérante, en remplacement du Docteur Gilles REIGNIER, démissionnaire.

A2622**158**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

HOMECOOKER

SAS
au capital de 120 000 euros
Siège social : Domaine de la Pinelais
Lieudit la Pinelais
44320 SAINT PERE EN RETZ
RCS SAINT NAZAIRE : 837 473 198

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale mixte du 19 juin 2026, il a été décidé, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, le maintien des activités de la société.

A2621**979**

Société LOCATRADING

Société à Responsabilité
Limitée à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 57 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 530 328 202

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 février 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à SAINT NAZAIRE (44600) 4Ter rue Paul Bert à compter du 1er mars 2026. L'article 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

A2621**640**

DROIT STRATÉGIE ENTREPRISE
Mariel GARNIER | AVOCAT
2, rue Régnier 44000 Nantes

Par décisions en date du 22 juin 2026, l'associée unique de la société «GROUPE BHD» SAS au capital de 4.148.455 € - ZI de la Sangle, rue de l'Atlantique 44390 NORT-SUR-ERDRE (504 734 005 RCS NANTES) a nommé, en qualité de Commissaires aux comptes et pour une durée de 6 exercices : i) la société ERNST & YOUNG et Autres - Paris La Défense 1, 1-2 Place des Saisons 92400 COURBEVOIE (438 476 913 RCS NANTERRE) en remplacement de la société ERNST & YOUNG AUDIT et ii) la société BECOUZE - 1, rue de Buffon 49100 ANGERS (323 470 427 RCS ANGERS) en remplacement de la société CABINET GUILLET BOUJU ASSOCIES.

Pour avis.

A2621**982**

Société APMD

Société à Responsabilité
Limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 57 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT NAZAIRE : 804 028 918

Aux termes d'un procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 27 février 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à SAINT NAZAIRE (44600) 4Ter rue Paul Bert à compter du 1er mars 2026. L'article 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

A2621**912**

Société FINANCIERE DU LANDREAU

SAS au capital de 902 700 euros
Siège social :
380 route de la Côte d'Amour
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 411 736 762

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2026 a décidé d'étendre à compter du même jour l'objet social relatif aux biens immobiliers afin de préciser qu'il s'agit désormais de biens immobiliers meublés ou non meublés. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

A2621**980**

Société GECONR

Société à Responsabilité
Limitée à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 57 rue de Trignac
44600 SAINT NAZAIRE
RCS SAINT-NAZAIRE : 808 381 677

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27 février 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à SAINT NAZAIRE (44600) 4Ter rue Paul Bert à compter du 1er mars 2026. L'article 4 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

A2621**887**

SELARL GARREAU J.F

Société d'Exercice Libéral
A.R.L. Unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Elan
44 840 LES SORINIERES
514 893 239 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2026, le siège social de la société GARREAU J.F a été transféré du 6, rue de l'Elan 44840 LES SORINIERES au 1, impasse de la Forge 44840 LES SORINIERES à compter du 1er juillet 2026 et l'article 5 «Siège social» a été modifié en conséquence.

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2618**819**

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 impasse des Tourmalines
44300 Nantes

TRANSPORT M2

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 800 euros
Siège social : 50 Route de la RIVERAIS
(MAUMUSSON)
44540 VALLONS DE L'ERDRE
Siège de liquidation : 50 Route de la RIVERAIS
(MAUMUSSON)
44540 VALLONS DE L'ERDRE
RCS NANTES 991 303 066

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31/07/2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Angélique TOUBLANC, demeurant 50 Route de la Riverais 44540 VALLONS DE L'ERDRE, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 50 Route de la Riverais 44540 VALLONS DE L'ERDRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2621**988**

DISSOLUTION - MULTI TRAVAUX DEPANNAGES

MULTI TRAVAUX DEPANNAGES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 RUE DE CHAMPELOMOT
ZA DU PLADREAU
44420 PIRIAC SUR MER
Siège de liquidation :
5 RUE DU CHAMPELOMOT
ZA DU PLADREAU
44420 PIRIAC SUR MER
503 842 098 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Philippe MORIOU, demeurant 5 RUE DU CHAMPELOMOT, ZA DU PLADREAU 44420 PIRIAC SUR MER, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 RUE DU CHAMPELOMOT, ZA DU PLADREAU, 44420 PIRIAC SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

A2622**182**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société TERRE NEUVAS

Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 place Édouard Moreau
44420 LA TURBALLE
RCS SAINT-NAZAIRE : 851 672 238

L'associée unique a décidé, le 30 juin 2026 la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Nicole MUHLRAD, demeurant à LA TURBALLE (44420) 25 rue de Pinker et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour mettre fin aux opérations en cours, dresser un compte de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse de la liquidatrice, soit à LA TURBALLE (44420) 25 rue de Pinker, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE.

A2621**728**

Société RAULO-HERVY

Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue du Meunier
44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT NAZAIRE : 885 214 478

L'associée unique a décidé, le 5 juin 2026 la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Il a nommé en qualité de liquidatrice Madame Audrey RAULO-HERVY, demeurant 1 rue du Meunier - 44510 LE POULIGUEN et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour mettre fin aux opérations en cours, dresser un compte de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social soit au 1 rue du Meunier - 44510 LE POULIGUEN, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2621**644**

Société DOUSSET

SARL au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 rue des Pêcheurs
44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES : 814 386 587

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, le 9 juin 2026, la dissolution anticipée de la société à compter de cette même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Patrick DOUSSET, demeurant à BOUGUENAIS (44340) 32 rue des Pêcheurs, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour mettre fin aux opérations en cours, dresser un compte de liquidation, réaliser l'actif et payer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social, à BOUGUENAIS (44340) 32 rue des Pêcheurs, pour la correspondance ainsi que pour la notification des actes et documents.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

DISSOLUTION PAR TUP

A2622**106**

7 rue Eugène Cornet
44600 SAINT NAZAIRE
15 boulevard Marcel Paul
Parc de l'Angevinière
44800 SAINT HERBLAIN

Société STELMEL

Société à responsabilité
limitée à associée unique
au capital de 353 000 euros
Siège social : 2 rue Raymond Poulidor
44160 PONTCHÂTEAU
RCS SAINT NAZAIRE : 948 343 355

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 28 juillet 2026 il a été prononcé la dissolution anticipée sans liquidation, de la société STELMEL dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil avec transmission universelle du patrimoine de cette société à son associée unique, la société RMT, société par actions simplifiée à associée unique au capital social de 328 000 euros, ayant son siège social sis à Le Loroux-Bottereau (44430) 91 allée des Meuniers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 910 742 675. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE dans les 30 jours de la publication au BODACC.

Vendée

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**191**

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent TEFFAUD, Notaire Associé de la S.C.P. «Laurent TEFFAUD et Céline TEFFAUD, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LA TRANCHE-SUR-MER (Vendée), 106, boulevard des Vendéens, avec bureau annexe permanent à MOUTIERS LES MAUXFAITS et bureau annexe permanent à ANGLES, CRPCEN 85074, le 3 août 2026,

Monsieur Alvaro **DA CUNHA**, Retraité, et Madame Nathalie Andrée **RUPERS**, Sans profession, demeurant ensemble à ANGLES (85750) 7 rue Esnouf.

Monsieur est né à PORTO (PORTUGAL) le 3 décembre 1961,

Madame est née à AUBERVILLIERS (93300) le 28 août 1963.

Mariés à la mairie de FOSSES (95470) le 26 mars 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Laurent TEFFAUD, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime auprès du TJ de LES SABLES D'OLONNE.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2622**185**

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent TEFFAUD, Notaire à LA TRANCHE-SUR-MER (Vendée), 106, boulevard des Vendéens, CRPCEN 85074, le 29 juillet 2026,

Monsieur Valentin Joseph Raymond Gaston **GIRON**, Gérant de société, et Madame Valéria Rosetta Vittorina **BONINO**, Retraitée, demeurant ensemble à TALMONT-SAINTHILAIRE (85440) La Vieille Biée.

Monsieur est né à LA CHATAIGNERAIE (85120) le 25 septembre 1942,

Madame est née à RIVOLI (ITALIE) le 12 mai 1940.

Mariés à la mairie de NANTES (44000) le 3 octobre 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Joseph HAURAY, Notaire à NANTES (44000), le 30 septembre 1970.

Ont adopté le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me TEFFAUD, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime auprès du Tribunal judiciaire des SABLES D'OLONNE

Pour insertion

DIVERS

A2621**675**

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4 Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

Changement de régime matrimonial
BRIEAU/PICHAUD

Suivant acte reçu par Maître Guenaël BAUD, notaire de la société «OFFICE DU DÔME - Notaires», ayant son siège social à NANTES (Loire-Atlantique), CRPCEN 44009, le 27 juillet 2026, Monsieur Jacques Paul Marie Dominique BRIEAU, et Madame Isabelle Michèle Marie-Jeanne PICHAUD, demeurant ensemble à BOUFFERE MONTAIGU VENDEE (85600) 9 La Sénardière , initialement mariés sous le régime de la séparation de biens en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Pierre DENIS, notaire à MONTAIGU-VENDEE, préalablement à leur union célébrée à la mairie de SAINT-HILAIRE-DE-LOULAY (85600) , le 12 juillet 1986, et actuellement soumis au régime de la participation aux acquêts, aux termes d'un acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean-Maurice DAVIET, notaire à LA ROCHE SUR YON, le 24 juillet 1990, homologué suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de LA ROCHE SUR YON, le 19 mars 1991.

Sont convenus d'adopter le régime de la communauté réduite aux acquêts, d'apporter certains de leurs biens personnels et de stipuler des clauses de préciput.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

CONSTITUTIONS

A2621**837**

Par acte SSP du 30/07/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **DE LA CELLE**

Objet social : La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; tous placements de capitaux sous toutes formes ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société

Siège social : 55, Avenue Notre Dame 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Capital : 625 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme de la CELLE de CHATEAUCLOS Delphine, demeurant 50, rue des Armateurs 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon

A2621**792**

Par acte SSP du 30/07/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : D'HOOGHE
Objet social : La souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques ; tous placements de capitaux sous toutes formes ; l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés financières ou holdings ; toutes prestations de services auprès de toutes sociétés, et notamment des filiales ; l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en société
Siège social : 55, Avenue Notre Dame 85440 Talmont-Saint-Hilaire
Capital : 544 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. D'HOOGHE Maxime, demeurant 123, rue de Mort à l'Ane 85440 Talmont-Saint-Hilaire
Immatriculation au RCS de La Roche-sur-Yon

A2621**913**

Notaires

Jérome LOEVENBRUCK et Emmanuel LAFOUGE
Notaires Associés

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel LAFOUGE, à CHANTONNAY (Vendée), 29 Rue Nationale, le 24 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La dénomination sociale est : MERCIER-GERMAIN.
Le siège social est fixé à : LA REORTHE (85210), 24 rue du Lac.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).
Les apports sont numéraires.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Wilfried GERMAIN et Madame Magalie MERCIER demeurant à LA REORTHE (85210), 24 rue du Lac.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON.
Pour avis
Le notaire.

MODIFICATIONS

A2621**992**

Commissaires aux comptes et Capital social

Dénomination : **ASA TP**
Forme : SAS.
Ancien capital social : 200.550 euros.
Nouveau capital social : 492.780 euros
Siège social : Rue Charles Tellier
ZI la Folie Sud,
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE.
429 426 364 RCS
de LA ROCHE-SUR-YON.

Aux termes des décisions en date du 30 juin 2026, l'associée unique a : - pris acte de la cessation de mandat de commissaire aux comptes de la société BDO ATLANTIQUE à compter de cette date, - décidé de l'augmenter du capital social de la Société d'un montant de 2.244.352 euros pour le porter d'un montant de 200.550 euros à un montant de 2.444.902 euros et ce au moyen de l'élévation de la valeur nominale de chacune des 1.146 actions de la Société, - décidé de la réduction du capital social de la Société d'un montant de 1.952.122 euros pour apurement des pertes, laquelle a eu pour effet de ramener le capital social de 2.444.902 euros à492.780 euros, et de la mise à jour corrélative des statuts. Mention sera portée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.
Pour avis

A2622**038**

S.P.E CONVERGENCE CONSEILS Avocat
et Expert-comptable
10 rue de Poitiers
86800 Saint Julien l'ARS

S.C.I. L'ECLUSE

Société civile immobilière au capital de 1.665 euros
Siège social : 28, Rue du Terrier Marteau (85700) POUZAUGES
RCS Niort 387 599 772

L'assemblée Générale Annuelle des associés du 10/7/2026 a pris les décisions suivantes, avec effet à cette même date du 10/7/2026 :

1 - le transfert du siège social pour le fixer au 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700)
En conséquence, l'alinéa 1 de l'article 1 a été modifié comme suit :

Ancienne mention
«ARTICLE 1 Forme, siège et dénomination

Il est formé entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et celles qui pourront l'être ultérieurement, la société civile particulière : SCI L'ECLUSE à Bressuire (79300) - ZA ALPHAPARC ALPHASUD 4, Rue des Métiers, constituée sous la forme civile, régie par le titre IX du livre III du Code Civil et par les dispositions règlementaires en fixant les conditions d'application»

Nouvelle mention
«ARTICLE 1 Forme, siège et dénomination

Il est formé entre les propriétaires des parts sociales ci-après créées et celles qui pourront l'être ultérieurement, la société civile particulière : SCI L'ECLUSE avec siège social au 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700), constituée sous la forme civile, régie par le titre IX du livre III du Code Civil et par les dispositions règlementaires en fixant les conditions d'application»

L'alinéa 2 de l'article 1 des statuts reste inchangé.
2 -la modification de l'objet social.

En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention
«ARTICLE 2 OBJET

L'objet social est la propriété, la gestion et l'administration de tous immeubles bâtis et non bâtis qui viendront à compenser le patrimoine de la société par acquisition ou autrement, notamment l'acquisition d'un bâtiment à usage d'entrepôt et construction d'une réserve de 220 m2 environ sur un terrain de 4.000 m2 approximativement à Cerizay Rue marcel Bodin et généralement toutes opérations mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou y être utiles».

Nouvelle mention
«ARTICLE 2 OBJET

La propriété, l'acquisition, la gestion et la cession de tous biens et droits immobiliers ou de droits sociaux de toutes sociétés immobilières ;
L'acquisition, la location, la prise à bail, la vente, la location-vente, l'échange, l'apport, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover ;
La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;
La réfection, la rénovation, la mise en valeur, la réhabilitation de tous biens immobiliers y compris ceux pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits biens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à la destination desdits biens immobiliers ;
L'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;
La prise de participations dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet social ou leur activité, de même que la gestion, l'administration ou la cession desdites participations dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ;
L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse, avec ou sans garanties et ce tant pour elle-même qu'au profit de ses filiales ;
La constitution de toutes garanties sur les actifs sociaux, de toutes sûretés réelles, de cautions ou avals à consentir ;
L'octroi de prêts à son profit par ses filiales ou au profit de ses filiales, de même que toute demande de remboursement de comptes courants d'associés de la société et/ou de remboursement de comptes courants ouverts au nom des filiales dans les comptes de la société.

3 -la nomination comme Cogérantes avec effet au 10/7/2026, pour une durée indéterminée de :
Pauline CHAIGNEAU née TEXIER, le 27/6/1978 à Cholet (49), de nationalité française et demeurant 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700) ;
Anne-Cécile TEXIER, née le 9 novembre 1976 à Cholet (49), de nationalité française et demeurant Les Brousses à Lusignan (86600).

4- la prise d'acte de la démission de Dolorès TEXIER de ses fonctions de Gérante, avec effet au 10/7/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention faite au RCS de Niort (79) et de la Roche sur Yon (85).
Pour insertion
La Cogérance

A2622**039**

S.P.E CONVERGENCE CONSEILS Avocat
et Expert-comptable
10 rue de Poitiers
86800 Saint Julien l'ARS

SOFITEX

Société à responsabilité limitée au capital de 228.000 €
Siège social : 28, Rue du Terrier Marteau (85700) POUZAUGES

RCS Niort 444 525 737

L'assemblée Générale Mixte des associés en date du 10/7/2026 a pris les décisions suivantes, avec effet à la même date du 10/7/2026 :

1 la modification de l'objet social.
En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention
«ARTICLE 3 OBJET

La société a pour objet en France et dans tous pays :

- L'acquisition, la propriété, la gestion de tous biens et droits immobiliers et mobiliers et notamment de valeurs mobilières et droits sociaux ;

-Tous services, conseils, assistances et prestations diverses notamment en matière de gestion administrative, comptable, financière, sociale, relations publiques, marketing, stratégie, production, logistique informatique etc... ;

-Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, qui s'y rapportent et contribuent à sa réalisation».

Nouvelle mention
«ARTICLE 3 OBJET

La prise de participations dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet social ou leur activité ;

L'acquisition, la cession, la propriété, la gestion, l'administration, le contrôle et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ;

L'acquisition, la cession, la propriété, la gestion et l'administration de tous biens, de tous actifs et droits immobiliers, de fonds de commerce, de branches d'activités ou de tous éléments incorporels de fonds ;

Tous services, études, recherches et actions, conseils, assistances et prestations diverses notamment en matière de gestion administrative, comptable, financière, sociale, relations publiques, marketing, stratégie, production, logistique, informatique etc... ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse, avec ou sans garanties et ce tant pour elle-même qu'au profit de ses filiales ;

L'octroi de prêts à son profit par ses filiales ou au profit de ses filiales, de même que toute demande de remboursement de comptes courants d'associés de la société et/ou de remboursement de comptes courants ouverts au nom des filiales dans les comptes de la société ;

La constitution de toutes garanties sur les actifs sociaux, de toutes sûretés réelles, de cautions ou avals à consentir.

2 - le transfert du siège social pour le fixer au 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700).

En conséquence, l'alinéa 1 de l'article 4 a été modifié comme suit :

Ancienne mention
«ARTICLE 4 SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé ZA ALPHAPARC ALPHASUD 4, Rue des Métiers à Bressuire (79300)».

Nouvelle mention
«ARTICLE 4 SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700)».

L'alinéa 2 de l'article 4 des statuts reste inchangé.

3 -la nomination comme Cogérantes avec effet au 10/7/2026, pour une durée indéterminée de :
Pauline CHAIGNEAU née TEXIER, le 27/6/1978 à Cholet (49), de nationalité française et demeurant 28, Rue du Terrier Marteau à Pouzauges (85700) ;

Anne-Cécile TEXIER, née le 9 novembre 1976 à Cholet (49), de nationalité française et demeurant Les Brousses à Lusignan (86600).

4 la prise d'acte de la démission de Dolorès TEXIER de ses fonctions de Gérante, avec effet au 10/7/2026 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Mention faite au RCS de Niort (79) et de la Roche sur Yon (85).
Pour insertion
La Cogérance

A2621**639**

Société d'Avocats au Barreau de LA ROCHE SUR YON
Bureau secondaire :
2 square Eugène Wigner - Parc Tertiaire 4 - 85300 CHALLANS

«SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE CHATELIER JACQUES»

Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 15 000 Euros
Siège social : Chemin de la Fradinière 85300 CHALLANS
389 534 579 RCS LA ROCHE SUR YON

GERANCE

Par décision collective en date du 2 juillet 2026, il a été décidé de nommer en qualité de gérante :

Madame Patricia CHATELIER née LERAT
demeurant Chemin de la Fradinière 85300 CHALLANS

en remplacement de Monsieur Jacques CHATELIER, démissionnaire et ce, à compter du même jour.
Pour avis,

A2621**789**

Dénomination : **DM OPTIQUE**.
Forme : **SARL au capital de 2 000 euros**.
Siège social : **138 Rue Gaston Ramon, 85000 La Roche-sur-Yon**.
901 767 798 RCS La Roche-sur-Yon.

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du **27 juillet 2026**, l'associé unique a décidé, à compter du **27 juillet 2026** de transférer le siège social au **22 Rue Charles Tellier, 85310 La Chaize-le-Vicomte** et de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination **DM**.
Mention sera portée au **RCS de La Roche-sur-Yon**.

A2622**063**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupect.com

STE DES PEINTURES DU MARAIS
SAS au capital de 37 000 € porté à 1 000 000 €
Siège social : Rue Jean Baptiste Charcot Parc d'activités des Judices Nord 85300 CHALLANS
301 292 280 RCS LA ROCHE SUR YON

Du PV des décisions de l'Associée Unique en date du 31/07/2026, et du certificat délivré le 31/07/2026 par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet constatant la souscription par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 963 000 € et porté de 37 000 € à 1 000 000 €.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :Le capital social est fixé à 37 000 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 000 €.

Par la même décision, l'Associée Unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société, pour, à compter du 31/07/2026 «NUANCES UNIKALO ATLANTIQUE» au lieu de «STE DES PEINTURES DU MARAIS». L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

POUR AVIS

La Présidente

A2621**208**

JURISTES ASSOCIÉS JA

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

OCEANIE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue du Centre 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
910 642 354 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 24 juillet 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 4 allée Roton - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE au 5 rue du Centre - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

Destination Santé

La tomate, plaisir fraîcheur de l'été !

Rouge et ronde, la tomate s'invite dans les assiettes équilibrées et ensoleillées de l'été. Peu calorique, elle est riche en fibres et vous assure un bon transit. Source d'antioxydants et de vitamine C, elle participe à l'élimination des radicaux libres de l'organisme. Elle est aussi gorgée de potassium, impliqué dans la diminution de la pression artérielle.

A la croisée du fruit et du légume, la tomate s'apprécie aussi bien en version salée (salades, cakes, sandwiches, tartes, jus, au barbecue, à la plancha...) que sucrée. En dessert, vous pouvez ainsi tester la tomate avec certains fruits comme la framboise et la fraise. Idéal pour surprendre vos convives autour d'un crumble ou d'un sorbet. Enfin, la saveur de la tomate fait bon mariage avec le fromage de mascarpone, la ricotta, le miel, la cannelle et le basilic.

Quelles variétés choisir ?
On ne présente plus la tomate grappe classique ni la tomate cerise ! Mais pour de nouvelles saveurs, nous vous présentons quelques originales. Tout d'abord, la tomate noire de Crimée, très douce en bouche. Sa chair juteuse convient parfaitement à toutes les préparations. La Cœur de bœuf, elle, grâce à ses rondeurs et son goût sucré, fait l'unanimité auprès des adeptes des tomates farcies. Mais aussi des soupes froides.

La *Purple Calabash*, à la chair très dense, est un peu acidulée et cache un arrière-goût de miel. A maturité complète, elle est parfaite pour les salades. Enfin, la *Green Zebra* a la peau verte et jaune striée de vert foncé. Légèrement citronnée, sa peau épaisse lui permet de résister à la cuisson pour la préparation de confitures ou de beignets. En salade, on la choisira bien mûre.



Svittlana - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

Après les incendies Quatre ans après les feux de 2022, l'incendie en Gironde relance le débat sur la transformation de la forêt landaise.

Le massif des Landes doit trouver un nouveau modèle pour survivre

Il fait partie des rares forestiers dont le terrain a brûlé à deux reprises : en 2022, puis en 2026 après avoir été reboisé. *« On se sent vraiment découragé »*, raconte Jean Peragallo, la voix lasse. Ancien président de la DFCI, association de défense de la forêt contre les incendies, il a eu la malchance que sa parcelle se trouve à la jonction des deux incendies, à Saumos (Gironde), commune d'où est parti le feu le 24 juillet.



Repenser l'exploitation forestière pour limiter les risques d'incendie. UGO AMEZ

Reboiser, une priorité

Des troncs calcinés au milieu des cendres sableuses à la course contre la montre pour couper le bois brûlé encore valorisable, avant l'arrivée des insectes ravageurs, ou aux démarches auprès des assurances pour financer le reboisement, il connaît la rengaine qui l'attend. Aux autres propriétaires touchés qui s'interrogent sur l'avenir de leur parcelle, Jean Peragallo répond : *« On va reboiser. »* Le réflexe prend le dessus chez ce propriétaire forestier, qui avait eu la bonne intuition de s'assurer contre les incendies et ne voit aujourd'hui *« aucune autre alternative »*.

Sur le papier, les solutions pour reboiser en limitant les risques sont connues et documentées. Il faut diversifier le massif en plantant des feuillus – chênes-lièges ou verts, arbousiers, poiriers sauvages – moins inflammables que le pin, qui peuvent ralentir la progression d'un incendie et lutter contre les ravageurs.

Mais la diversification n'est pas évidente dans une forêt de Gascogne aux sols sableux et pauvres en nutriments, alternant sécheresses et précipitations massives. Pour l'heure, elle n'a été explorée que sur certaines zones brûlées en 2022, marginales au regard du million d'hectares du massif, dont 520.000 en Gironde. *« Notre programme de bocage forestier était encore à ses prémices en 2022*, défend Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance forêts bois, l'un des grands acteurs de la gestion forestière. *Nous diversifierons davantage maintenant que la méthode est perfectionnée. »*

« Il faut surtout urgemment élargir les zones coupe-feu dans la forêt, pour séparer des parcelles sans végétation, et diminuer le nombre de pins à l'hectare en les espaçant », pointe Arthur Guérin-Turcq, géographe de l'environnement. Réduire les surfaces en monoculture, mais aussi les *« irrégulariser »*, en évitant de tout replanter simultanément, puisque l'homogénéité du massif favorise l'expansion du feu.

Des enjeux avant tout économiques

Problème : dans cette forêt privée à 90 %, qui génère plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires chaque année, l'avenir du reboisement relève d'une complexe imbrication entre enjeux économiques, incitations fiscales et contraintes réglementaires. *« La seule chose qui finance l'entretien, les impôts et les cotisations des DFCI, c'est la production de bois »*, rappelle Stéphane Viéban. Autrement dit, personne ne souhaite être le premier à réduire sa surface cultivée et ses revenus.

Après 2022, quelques propriétaires ont décidé de ne pas reboiser certaines parcelles, mais il s'agit plutôt d'acteurs publics. Le Département girondin a par exemple transformé son domaine d'Hostens, qui s'étend sur quelques centaines d'hectares, en réserve biologique mêlant régénération naturelle, zone humide et lagunes. Une manière de retrouver les paysages naturels de cette forêt, faite de marais à la végétation basse, qui lui valent son nom de « landes ».

« Si l'on restaurait davantage certaines zones humides historiquement drainées, cela permettrait d'avoir un paysage plus hétérogène, qui retient un peu plus l'eau dans son sol », précise Jonathan Lenoir, chercheur en écologie forestière au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Une hypothèse immédiatement balayée par Alliance forêts bois. *« Reconstituer des zones humides ? Mais chez qui ? Pour quoi faire ? »*, tempête Stéphane Viéban. *« Il faut préserver celles qui existent, mais les propriétaires forestiers veulent des solutions efficaces, pas des rêves ! »*, s'agace le puissant gestionnaire forestier, pour qui *« la forêt n'est pas un bien commun »*.

Vers un sursaut collectif ?

Président du conseil départemental de Gironde et du Service départemental d'incendie et de secours, Jean-Luc Gleyze soupire : *« Même s'il y a des exceptions, 2022 n'a pas amené la filière sylvicole à tirer des leçons. Quatre ans plus tard, je crains que nous nous retrouvions confrontés aux mêmes débats et à la même inertie… »* Certains espèrent pourtant que 2026 marquera un tournant. *« Avec plus de 220.000 personnes évacuées, jusque dans la banlieue bordelaise, le traumatisme est collectif, ce n'est plus de l'entre-soi forestier »*, analyse Hervé Le Bouler, forestier spécialiste des ressources génétiques, qui croit en un sursaut des forestiers pour penser collectivement l'avenir du massif.

Pour faire évoluer les pratiques, les avis sont unanimes : il faut une stratégie nationale d'aménagement. *« S'il y a une volonté politique, on trouvera de nouveaux outils »*, estime Philippe Gourmain, ancien président des Experts forestiers de France, qui rappelle que *« la DFCI et l'idée des pare-feu ont été lancées* ex nihilo *après le choc de l'incendie de 1949 »*.

Compensation des pertes pour les zones non boisées, crédits pour soutenir les parcelles riches en biodiversité, contraintes dans les cahiers des charges de certains dispositifs fiscaux… Les pistes existent, mais nécessitent volonté politique et budget. Deux ingrédients aussi précieux que rares. Et Philippe Gourmain de conclure : *« Des zones humides aux pare-feu, en passant par les haies de feuillus : quelles que soient les pistes, le modèle en monoculture intensive doit être revu en se demandant quel pourcentage du territoire on est prêt à sacrifier à la production pour sauver le reste de celle-ci. »*

Gabrielle RICHARD

Vatican Le voyage de Léon XIV en France pourrait dépasser les 12 millions d'euros estimés en juillet. Une vaste campagne de dons est lancée pour relever le défi.

Le voyage du pape pourrait coûter 20 millions d'euros

La course contre la montre est lancée, à deux mois de l'arrivée de Léon XIV en France. Si rien n'est encore officiel côté financier, les compteurs s'emballent. Début juillet, le budget global du voyage du pape avait été estimé, selon nos informations, à 12 millions d'euros – un montant déjà supérieur à celui dévoilé début juin par Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, dans *Le Parisien-Aujourd'hui en France*.

Officiellement, *« le budget prévisionnel est encore en cours d'estimation »*, indique l'équipe d'organisation. Mais deux sources proches du dossier dans le diocèse de Paris évoquent une enveloppe *« qui pourrait aller jusqu'à 20 millions d'euros »*. Une somme bien supérieure aux budgets des derniers voyages pontificaux dans l'Hexagone, compris entre 2,3 et 4 millions d'euros. Elle n'inclut toutefois pas l'essentiel de la sécurité : la protection du pape, chef d'État, et le maintien de l'ordre sont financés par l'État.

Comment expliquer un tel écart ? Outre la durée du voyage – quatre jours pour Léon XIV, contre deux à Marseille pour François – cela tient à *« l'augmentation du coût de la vie »*, mais surtout aux séquences spectaculaires du programme. La messe célébrée place de la Concorde, devant les Champs-Élysées, pourrait ainsi rassembler au moins 500.000 pèlerins.

Parmi les dépenses figurent le podium, les écrans géants, la sonorisation, la scénographie, le mobilier liturgique, les secours, la logistique, les 3.500 sanitaires prévus et l'encadrement des 10.000 bénévoles. Il faut aussi compter la rencontre entre Léon XIV et 80.000 jeunes au Stade de France, loué pour l'occasion, ainsi que la déambulation du pape dans Paris, vendredi 25 septembre, entre l'Unesco et Notre-Dame.

Le diocèse de Paris a déjà signé deux contrats : l'un avec Publicis Groupe, chargé de la communication et du dispositif pour les journalistes ; l'autre avec GL Events, pour l'organisation des rassemblements publics.

À Lourdes, la messe géante prévue dimanche 27 septembre sur la prairie du sanctuaire sera le grand moment populaire de cette étape. Le diocèse estime son budget à 2 millions d'euros : plus de 10 kilomètres de barrières, près de 1.000 journalistes à accueillir, dix écrans géants et une estrade de 400 places pour les évêques et cardinaux…

Le diocèse de Metz n'a pas encore communiqué son budget, le programme n'étant pas arrêté. Mais la déambulation de Léon XIV dans les rues de la ville devrait représenter une dépense conséquente, avec entre 50.000 et 75.000 personnes attendues.

Mi-juillet, le vote par le conseil municipal d'une provision de 500.000 €, destinée aux équipements, à l'encadrement et à la sécurité, avait suscité une polémique. L'opposition écologiste et une partie de la gauche municipale avaient jugé ce montant excessif, tandis que ses défenseurs soulignaient les retombées de cette visite pour la visibilité de la ville.

Il faut encore ajouter la logistique destinée aux évêques présents : habits sacerdotaux, accueil, repas, parfois logement et déplacements entre Paris, Lourdes et Metz. Ce budget sera pris en charge par la Conférence des évêques de France (CEF).

Face à ces défis, la CEF et les diocèses concernés ont lancé dès la mi-juillet une vaste cagnotte sur le site officiel du voyage (pape-france.fr) et ceux des diocèses de Paris, Lourdes et Metz. *« Pour que cette visite soit belle, digne et accessible au plus grand nombre, nous avons besoin de chacun »*, a exhorté Mgr Laurent Ulrich dans une vidéo publiée le 15 juillet. Une campagne de courriels a aussi été lancée auprès des catholiques et sympathisants d'Île-de-France.

Qui mettra la main au portefeuille ? *« Nous allons faire appel aux donateurs, aux grands mécènes de l'Église de France, faire des quêtes, appeler aux dons »*, explique-t-on au diocèse de Paris. À la manœuvre, Sylvie Bretones, directrice du développement des ressources du diocèse et déléguée générale de la Fondation Notre-Dame.

Un recrutement stratégique : la Fondation Notre-Dame a collecté 358 millions d'euros auprès de 62.000 donateurs pour restaurer la cathédrale après l'incendie de 2019. Créée en 1992 à l'initiative de Mgr Lustiger, elle a modernisé et diversifié ses outils de collecte. Un tiers des dons transite aujourd'hui par le numérique.

« À la campagne de dons en ligne que nous avons lancée rapidement – en raison du peu de temps dont nous disposons et pour éviter l'éparpillement des initiatives et les fausses cagnottes – nous avons ajouté un comité de mécénat avec la CEF », explique Sylvie Bretones. Celui-ci cherche de gros donateurs parmi les particuliers, les entreprises, les personnalités de la culture et les chefs d'entreprise.

Les entreprises peuvent aussi contribuer en nature, par exemple en prenant en charge les bouteilles d'eau ou les tee-shirts des volontaires. Quant à l'origine des fonds, *« nous veillerons,* assure Sylvie Bretones, *à ce que personne n'instrumentalise le voyage du pape Léon XIV »*.

Laurent LARCHER